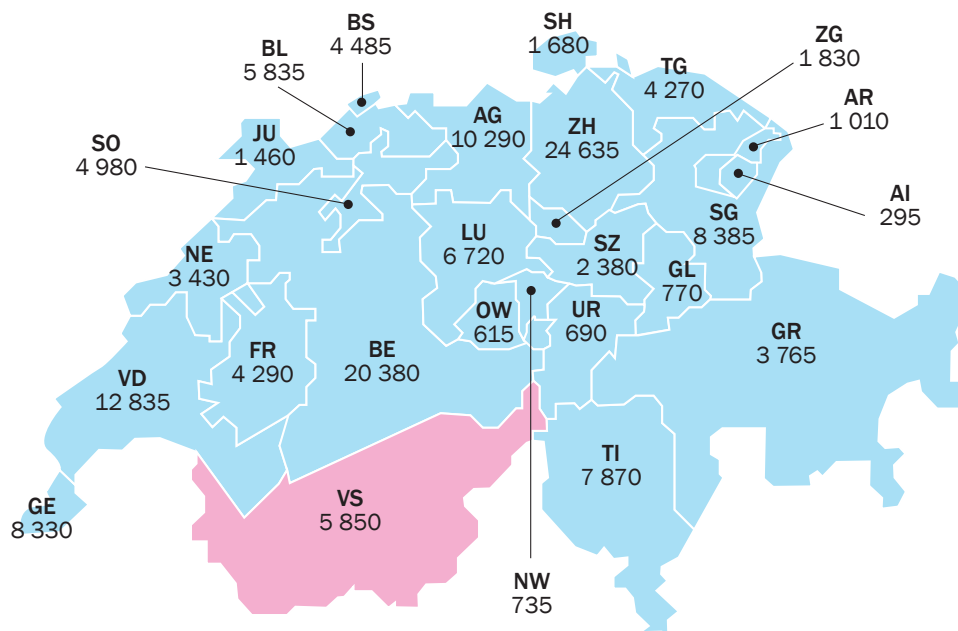


5 850 Personnes atteintes de démence dans le canton du Valais

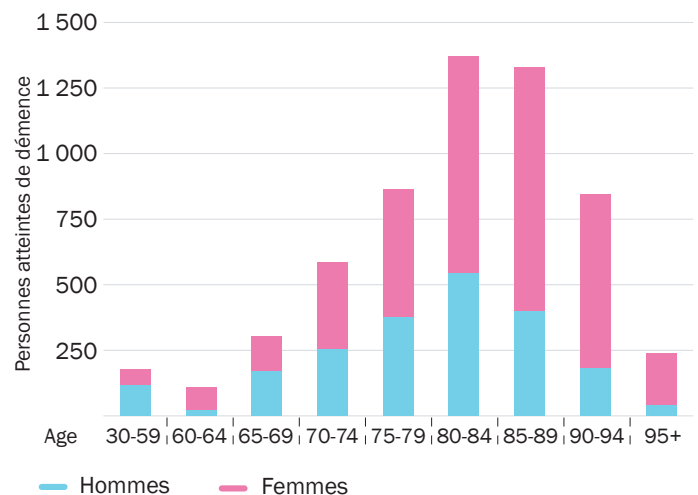
Selon les estimations 148 000 personnes atteintes de démence vivent actuellement en Suisse. Environ **5 850 personnes** vivent dans le canton du Valais.

Nombre de personnes atteintes de démence dans les cantons (2017)¹⁻³



Calculs de prévalence basés sur les chiffres démographiques (2017)¹⁻³

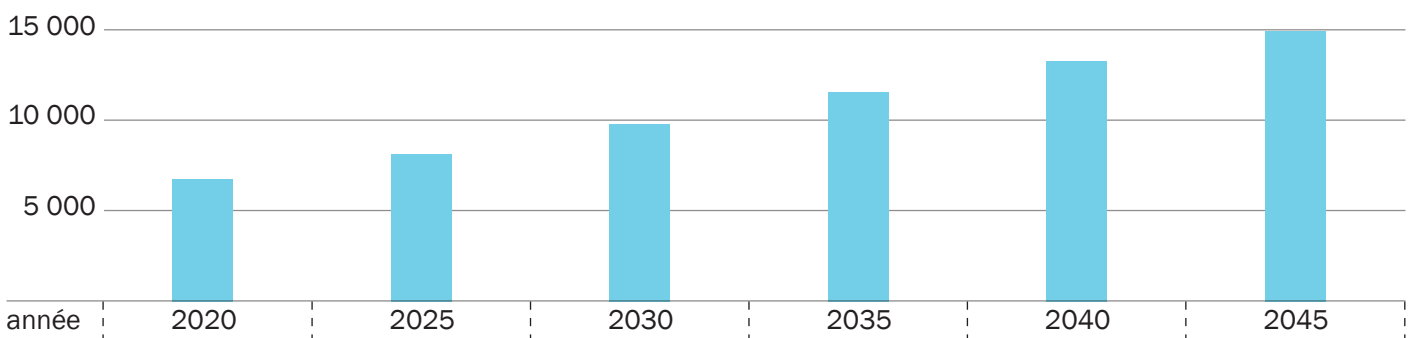
Age	Hommes	Femmes	Total
30-59	115	65	180
60-64	20	90	110
65-69	170	140	310
70-74	255	335	590
75-79	375	490	865
80-84	545	830	1 375
85-89	400	935	1 335
90-94	180	665	845
> 95	40	200	240
Total	2 100	3 750	5 850



Il faut agir, aujourd'hui comme demain

Face au nombre croissant de malades, il est impératif que la démence devienne un enjeu de politique de santé, y compris dans les cantons. En effet, la Stratégie nationale en matière de démence adoptée par la Confédération ne fonctionnera que si les mesures prévues sont mises en œuvre au niveau cantonal.

Prévision de la prévalence des démences³



Domaines de compétences cantonaux

- ▲ Un **diagnostic précoce** est essentiel. Seule la moitié des personnes atteintes de démence étant diagnostiquées, elles sont nombreuses à ne pas bénéficier de conseils, de thérapies et d'un soutien en temps utile. Grâce aux thérapies précoces qui atténuent les symptômes et ralentissent la progression de la maladie, les malades conservent leur autonomie plus longtemps. Il est donc important **d'informer** et de **sensibiliser** le grand public aux démences.
- ▲ Grâce à notre « **conseil personnalisé** » les malades et leurs proches bénéficient d'un soutien à la juste mesure tout au long de la maladie, et ce dès le diagnostic. Un réseau coordonné de spécialistes permet de prévenir les situations de crise et les placements prématurés en EMS.
- ▲ Les deux tiers des proches de malades s'occupent eux-mêmes des soins et de l'accompagnement. Ils ont besoin d'**offres de répit adaptées et abordables**, comme des centres de jour spécialisés, un accueil de nuit ou encore des services de visite et de présence à domicile. On réduit ainsi le risque que les proches (âgés de plus de 60 ans pour la plupart) ne tombent eux-mêmes malades.
- ▲ Tous les **centres de soins** doivent être « **solidaires des démences** ». Il convient de mettre à profit les connaissances actuelles en matière d'infrastructure et d'accompagnement. Lorsqu'ils bénéficient d'une formation adéquate, le personnel offre une prise en charge plus adaptée aux plus de 60 % des résident-e-s d'EMS atteint-e-s de démence (diagnostic établi ou présomption).
- ▲ L'offre comprend également de **nouveaux types d'habitat** comme les résidences protégées, qui permettent notamment aux personnes vivant seules de conserver leur autonomie beaucoup plus longtemps.

Sources

- 1 EURODEM ou Hofmann, A. et al. (1991): The Prevalence of Dementia in Europe. International Journal of Epidemiology, 20(3), p. 736-748
- 2 EuroCoDe: Report of WP 7 2006, Prevalence of Dementia in Europe
- 3 Office fédéral de la statistique (2017): Effectif de la population du 31.12.2016, dans: La population de la Suisse 2016